



## BULLETIN 2017 - N° 24

### Les structures pour l'aide aux victimes évoluent ...



Le 9 février 2017 Juliette Méadel, Secrétaire d'Etat en charge de l'aide aux victimes, installe un secrétariat général sous l'autorité du Premier Ministre, structure interministérielle permanente dédiée à la coordination des ministères et de leur action en matière d'aide aux victimes.

Après l'élection présidentielle, changement de gouvernement, François Bayrou est nommé Garde des Sceaux Ministre de la Justice. Il sera remplacé par Nicole Belloubet après les élections législatives du mois de juin.

Changement de stratégie pour l'aide aux victimes : le 12 juillet 2017, lancement du comité interministériel à l'aide aux victimes par le Premier Ministre Edouard Philippe. Ce comité remplace le Secrétariat Général créé six mois auparavant. La magistrate Elisabeth Pelsez est nommée Déléguée interministérielle chargée de l'aide aux victimes auprès de la Ministre de la Justice, et non directement auprès du Premier Ministre.

La coordination de la politique en matière d'aide aux victimes dépend aujourd'hui du Ministre de la Justice au travers de deux structures administratives différentes : le SGAV (Secrétariat Général de l'Aide aux Victimes), qui est chargé de la coordination interministérielle, et le SADJAV (Service de l'Accès au Droit et à la Justice et de l'Aide aux Victimes), qui assure, à travers l'action du secteur associatif qu'il finance, la prise en charge, le suivi et l'accompagnement des victimes.

L'APEV est en relation avec le SADJAV depuis de nombreuses années. Son président, Alain Boulay, doit rencontrer très prochainement la Déléguée Interministérielle de l'aide aux victimes pour lui présenter les actions et les réflexions de l'association.

### Bonne Année 2018

Le Président, les membres du Conseil d'Administration  
et les bénévoles de l'APEV  
vous remercient de votre soutien  
et vous présentent leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année

### Aide aux Parents d'Enfants Victimes

3, rue Edouard Branly – 92130 Issy-les-Moulineaux

Tél. : 01 46 48 35 94 [contact@apev.org](mailto:contact@apev.org)

[www.apev.org](http://www.apev.org)



# Actions de l'APEV en 2017

## Conférence pour l'aide aux victimes

Le 9 janvier 2017, Juliette Méadel, Secrétaire d'Etat chargée de l'Aide aux victimes, a organisé sous le patronage de l'UNESCO la conférence internationale pour l'aide aux victimes du terrorisme, de catastrophes naturelles et d'accidents collectifs.

Si de nombreux pays sont aujourd'hui confrontés à ces défis, il existe encore peu de coopération entre les Etats concernant l'aide apportée aux victimes. Cette conférence avait pour but de poser les bases d'une politique internationale d'aide aux victimes et d'une meilleure coordination entre les Etats.

Alain Boulay, Président de l'APEV, a assisté aux différents débats, en espérant que les mesures qui seront mises en place, seront applicables à toutes les victimes.

---- O ----

## Ecole Nationale de la Magistrature à Bordeaux



Plus de 450 élèves de l'ENM ont suivi, les 4 et 5 septembre 2017, deux journées de réflexion dédiées aux **victimes dans le procès pénal**.

La première journée a débuté par une table ronde sur l'accueil, l'orientation et l'accompagnement de la victime. Table ronde réunissant, outre Alain Boulay, Président de l'APEV, Yves Badorc, magistrat détaché au Service de l'accès au droit et à la justice et de l'aide aux victimes (SADJAV), de Christelle Chevalier, adjudante-chef de la brigade des recherches de Libourne et d'Isabelle Sadowski, juriste auprès de l'association France-Victimes.

Présentant les actions de l'association et l'évolution du droit des victimes depuis plusieurs années, Alain Boulay a notamment précisé : « *Pendant longtemps, les auteurs des faits étaient condamnés uniquement parce qu'ils enfreignaient la loi et non parce qu'ils faisaient une victime. Venir à l'ENM afin de parler des victimes aux auditeurs de justice me semble très important pour la justice de demain : derrière les textes, il y a des hommes et des femmes qui souffrent* ».

Après ces premiers échanges, les élèves magistrats ont assisté à quatre conférences, notamment animées par des magistrats et médecins, sur les thèmes de la justice restaurative, de la place des victimes dans le procès pénal, du psychotrauma et de la prise en charge de la victime en unité judiciaire médico-légale.

---- O ----

## Prescription

La prescription de 10 ans inscrite au code d'Instruction Criminelle de 1808 n'était plus adaptée au progrès de la police scientifique. L'augmentation de cette durée, longtemps demandée par l'APEV, vient d'être obtenue : le délai de prescription de l'action publique passe ainsi de dix à vingt ans en matière criminelle et de trois à six ans pour les délits de droit commun (L'APEV demandait 30 ans pour s'aligner sur les actes de terrorisme et le trafic de stupéfiants).

Déposée à l'Assemblée nationale le 1er juillet 2015 par Alain Tourret et Georges Fenech, le texte définitif de la proposition de loi a enfin été adopté en lecture définitive par l'Assemblée nationale le 16 février 2017. La loi a été promulguée le 27 février 2017.

## 25 mai : Journée Internationale des Enfants Disparus



Une affiche pour ne pas oublier Lucas, Camille, Mathis, Habib, Antoine, Kevin, Christophe, Jocelyne, Cécile, David, Axelle et Yves et aider à les retrouver.

### **Contre les disparitions d'enfants, mobilisons-nous !**

A l'occasion de la 15<sup>ème</sup> Journée Internationale des Enfants Disparus, l'APEV a sollicité tous les médias (presse, radio et télévision) pour promouvoir l'affiche de recherche qu'elle diffuse partout en France, en liaison avec les forces de Police et de Gendarmerie.

Le 25 de chaque mois, la SNCF diffuse des avis de recherche d'enfants disparus sur les écrans d'information des trente plus grandes gares.

## Disparition de Maélys



La fin de l'été a été marquée par la disparition de Maélys, 9 ans, à Pont-de-Beauvoisin en Isère dans la nuit du 26 au 27 août 2017.

Maélys a été vue pour la dernière fois à trois heures du matin lors du mariage d'un cousin de sa mère, dans la salle des fêtes de Pont-de-Beauvoisin.

Un appel à témoin a été lancé par la gendarmerie pour retrouver la fillette :

« **Maélys De Araujo mesure 1m30, pèse 28 kg, a la peau mate, les yeux marrons et les cheveux châtons. Elle était "vêtue d'une robe sans manches" et "de nu-pieds".**

**Si vous pensez la reconnaître, appelez le [04.76.37.00.17](tel:04.76.37.00.17). »**

Après l'arrestation d'un suspect, aucune trace de Maélys n'a été découverte deux mois après sa disparition.

## Disparition de Gaëlle et Arthur à Tahiti

Le 4 juin 2010, Dominique PETIT enlevait ses deux enfants Gaëlle, 3 ans, et Arthur, 2 ans, à PAPEETE (TAHITI) où son ex-compagne s'appropriait à exercer son droit de garde alternée décidée par le juge aux affaires familiales. Il disparaissait à bord d'un voilier le « HONU », sur lequel il vivait avec ses deux enfants.

L'APEV a rapidement été sollicitée par Madame Le Gal, mère des enfants, pour diffuser

des avis de recherche. Ce qui a été fait lors de la campagne d'affichage de 2011.

Suite à un renseignement parvenu dernièrement aux enquêteurs, la Section de Recherche de la Gendarmerie de TAHITI a diffusé à nouveau les photos des enfants et de leur père, accompagnées de portraits vieillissés des enfants.

Espérons que ces nouvelles recherches **permettront de savoir ce que sont devenus Gaëlle et Arthur.**



Gaëlle, 3 ans    Gaëlle, 9 ans photo vieillie par ordinateur    Arthur, 2 ans    Arthur, 8 ans photo vieillie par ordinateur

## Interventions de l'APEV

Le Président de l'APEV, Alain Boulay, intervient régulièrement lors des sessions de formation auprès des professionnels afin de présenter les actions de l'association et expliquer l'attente des victimes :

- \* Le 18 janvier 2017, à la Faculté de médecine de l'Université de Lyon, auprès des étudiants préparant le diplôme interuniversitaire de victimologie dirigé par Liliane Daligand.
- \* Le 24 février 2017, à l'école de Gendarmerie Nationale de Dijon, devant plus de 100 élèves gendarmes en formation initiale.
- \* Le 5 mai et le 30 juin 2017, au Centre de Formation de la Police Nationale de Lyon lors du stage «disparitions inquiétantes de personnes ».

---- O ----

## Association Aurélie

L'APEV remercie vivement l'association Aurélie, de Challans, pour le don de 2.000 euros qu'elle a reçu de sa part.

L'association Aurélie a été créée à la mémoire d'Aurélie Bénéteau, victime de la violence en 2006. Elle œuvre activement depuis bientôt 10 années dans toute la région vendéenne pour la sensibilisation du public sur les violences faites aux femmes.

Deux autres associations qui œuvrent dans le même sens ont reçu un don équivalent au cours d'une soirée organisée comme chaque année pour commémorer la mémoire d'Aurélie.

---- O ----

## Assemblée Générale

L'Assemblée Générale de l'APEV s'est tenue le 20 mai 2017 à Issy les Moulineaux en présence de nombreuses familles.

La réunion formelle a été suivie d'un débat autour du témoignage de monsieur et madame Bénéteau suite à l'assassinat de leur fille Aurélie en novembre 2006. Ce témoignage a permis d'éclaircir certains points de procédure vécus de façon différente par chaque famille.

---- O ----

## FRANCE-VICTIMES



L'INAVEM (Institut Nationale d'Aide aux Victimes et de Médiation) créé en 1986 a adopté, fin 2016, une nouvelle identité comme bannière de l'Aide aux Victimes en France : **France-Victimes**.

La Fédération France-Victime regroupe 130 associations d'aide aux victimes sur tout le territoire.

En France, l'APEV est membre du COFRADE, et travaille en étroite collaboration avec les associations d'aide aux victimes de la fédération **France-Victimes**, et avec plusieurs associations de défense de l'enfance maltraitée.

A l'étranger, l'APEV est en contact en Europe avec les associations spécialisées dans la recherche des enfants disparus membres de **Missing Children Europe**, et au Canada avec l'association **Enfant Retour Québec**.



Vous pouvez être tenus informés des actions de l'APEV sur notre site internet, et grâce à notre **lettre d'information** adressée par mail (inscription sur le site [www.apev.org](http://www.apev.org)).

